

## DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

**ANGELRAS**

**Bernard**

**Membre d'EPCI/Nîmes métropole/vice président titulaire d'une  
délégation + 100000 hab**

Élu(e) ou nommé(e) le : 08/07/2020

Déclaration déposée le : 02/09/2020 17:44:53

### Renseignements personnels :

**Année de naissance :** 05/06/1960

**Adresse :**

**1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration**

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : earl des galets de 01/2010 à 12/2020 agriculteur gérant Commentaire : Je détiens en propre 77,26% des parts sociales de l'earl des galets. Les montants de revenus déclarés correspondent donc à 77,26% des bénéfices agricoles de l'earl. Ce sont les montants donnant lieu à déclaration fiscale de revenus avant abattement	2010 : -5726 € Net 2011 : 64112 € Net 2012 : -4332 € Net 2013 : 23471 € Net 2014 : 78405 € Net 2015 : 48880 € Net 2016 : 26414 € Net 2017 : 46863 € Net 2018 : 64270 € Net 2019 : 64175 € Net 2020 : 24000 € Net
Employeur : SCEA Bertoroma de 01/2010 à 12/2020 Agriculteur Gérant Commentaire : Je détiens 51% des parts sociales de la SCEA. les montants déclarés correspondent à cette participation telle que reportée sur les déclarations fiscales de revenus	2010 : -3609 € Net 2011 : -5827 € Net 2012 : -13781 € Net 2013 : -13781 € Net 2014 : -7563 € Net 2015 : -2545 € Net 2016 : -11023 € Net 2017 : -15856 € Net 2018 : 1676 € Net 2019 : 1065 € Net 2020 : 0 € Net

**2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration**

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

**3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration**

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : IFV de 07/2019 à 09/2020 président	2019 : 20558 € Net 2020 : 15275 € Net
Organisme : syndicat costières de nimes de 01/2019 à 12/2019 membre bureau	2019 : 9600 € Net
Organisme : credit agricole de 01/2019 à 12/2019 administrateur caisse régionale	2019 : 1953 € Net

#### 4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Société : GFA [REDACTED] 157474 € Nombre de parts détenues : 1033 Pourcentage du capital détenu : 77 % Commentaire : Le GFA [REDACTED] est une structure professionnelle qui porte uniquement du foncier agricole	0
Société : EARL des Galets 310312 € Nombre de parts détenues : 19689 Pourcentage du capital détenu : 78 % Commentaire : Les revenus liés au Bénéfice Agricole de l'EARL sont déclarés dans la rubrique activités professionnelles	0
Société : SCEA Bertoroma 3887 € Nombre de parts détenues : 255 Pourcentage du capital détenu : 51 % Commentaire : Les revenus liés aux bénéfices agricoles de la SCEA on fait l'objet d'une déclaration dans la rubrique Activités professionnelles	0
Société : GFA [REDACTED] 472416 € Nombre de parts détenues : 4724 Pourcentage du capital détenu : 99 %	0

#### 5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
[REDACTED]	Employeur : EARL des Galets Secrétaire

## 6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
CUMA de Saint Césaire	Président Commentaire : Utilisation de matériels en commun
Crédit Agricole Languedoc Roussillon	présidence caisse locale de la Vistrenque
INAO	Membre du Comité Vin
France Agrimer	Membre du Conseil Spécialisé Vin

## 7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Vice président Nîmes métropole de 07/2020 à 09/2020	2020 : 3100 € Net
conseiller municipal de 06/2020 à 09/2020	2020 : 2128 € Net

## Observations

*Je soussigné Bernard ANGELRAS certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.*

*Fait, le 02/09/2020 17:44:53*

*Signature : Bernard ANGELRAS*